

1 - Adhérer à l'association en 2024

Montant de l'adhésion 2024 : **25€** par adhérent (L'adhésion est nominative)

L'adhésion en ligne est également possible directement sur notre site : www.rencontres-saint-ulrich.com

Adhérent 1 :

Nom & prénom :

Adresse complète / courriel

Adhérent 2 (un conjoint, un ami, etc.) :

Nom & prénom :

Adresse complète / courriel

Total I : € (25€ par adhérent)

2 - Faire un don à l'association

Je verse la somme de € à l'association des Amis de Saint-Ulrich pour l'année 2023.

Total II : € (don)

Total général I + II : €

(Un reçu fiscal vous sera transmis, sur simple demande, permettant 66% d'abattement fiscal)

3 - je choisis un concert gratuit

Vendredi 12 juillet 20h00 église Saint Martin - La Morte Vinta, oratorio de Marc'Antonio Ziani (1653-1715) - Solistes, chœur et orchestre des Traversées Baroques, direction Étienne Meyer

Jedi 21 novembre ,20h Salle des Fêtes « ANNEXIONS » - Ciné-concert (Stanislas Cotton / Haruna Honcoop. Symphonie de chambre & 8è Quatuor et oeuvres pour percussions de J. Mercier. Orchestre « Annexions », direction Jacques Mercier

3 - Règlement

Vous pouvez régler cette somme soit :

- Par chèque à joindre à ce bulletin rempli à l'ordre de l'Association des amis de Saint-Ulrich
- Par CB sur place au Couvent de Saint-Ulrich sur RV
- Virement IBAN : FR76 1513 5005 0008 0027 8806 762 / BIC : CEPAPRPP513

Signature :

Date : / /

Réservé administration : adhésion : 24 -

Veillez retourner ce bulletin complété et signé par mail (alain.pacquier@gmail.com)
ou par la poste: Couvent de Saint-Ulrich - Haut-Clocher - 57400 Sarrebourg